



LE PETIT JOURNAL

Bulletin d'information de la mairie de Coupvray

N° 12

Janvier 2011

AGENDA

- * **Sam. 1^{er} janv.** : Jour de l'An.
- * **Lun. 3 janv.** : fin des vacances scolaires.
- * **Sam. 15 janv.** : collecte des déchets toxiques Place de la Forge de 9h à 12h.
- * **Sam. 15 janv.** : repas CCAS des anciens.
- * **Jeudi 3 fév.** : nouvel an chinois.
- * **Sam. 5 fév.** : Loto pour les enfants de l'APEEP salle de la Ferme du château.
- * **Lun. 7 fév.** : Conseil Municipal (date prévisionnelle).
- * **Sam. 12 fév.** : début des vacances scolaires d'hiver
- * **Lund. 28 fév.** : fin des vacances scolaires.

MAIRIE

- Lun. Mar. Mer. Ven.**
* De 8h30 à 12h
* De 14h à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h
Fermé l'après-midi
Samedi de 9h à 12h

ÉDITORIAL

Voici le N° 12 du Petit Journal qui fête ses deux ans, anniversaire commun avec celui du site internet communal. Ils nous permettent tous deux de mieux vous informer de la vie municipale et des événements qui se déroulent dans notre village. Si vous avez des suggestions pour les améliorer, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Cette année, nous avons entrepris de réaliser un plan complet de Coupvray à vocation touristique, qui comprend, en complément des rues, les nombreux chemins et sentiers de notre territoire. Les visiteurs pourront aussi y trouver des présentations des princi-

paux sites bâtis et paysagers de notre patrimoine. Ce plan doit permettre de valoriser le tourisme, axe de développement retenu dans notre politique d'aménagement. Il sera disponible en mairie, au musée Louis Braille et dans des offices du tourisme. C'est avec plaisir que nous en joignons un à votre journal. A signaler une erreur informatique à l'impression qui a fait disparaître du zoom du centre bourg (fond blanc) le tracé des sentes S15, S18 et S19.

L'équipe de rédaction se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2011.

Jean-Claude STYLE

Vœux de la municipalité

Vendredi 17 Décembre, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité a réuni un grand nombre d'invités dans la salle polyvalente. Elle a débuté par une animation « Batucada » de l'école de musique Double-Croche.

Devant les responsables politiques, administratifs et socio-économiques du village et de

la région, Martine Dogit a abordé dans son allocution les dossiers et projets en cours, remerciant tous les acteurs qui participent au développement de Coupvray. Le nouveau Conseil Municipal des Enfants était présent sur la scène et leur nouveau maire a pris la parole pour souhaiter à tous une très bonne année 2011 !



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2010

* **Décisions prises par le Maire en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales** : Signature d'un contrat relatif à la mission d'assistance pour la rédaction du Plan Local d'Urbanisme de la commune avec le bureau d'études IngESPACES pour un montant de 15000€ HT.

* **Personnel communal** : Modifications du tableau des effectifs.

* **Mise en place d'une commission communale d'accessibilité du domaine public aux personnes handicapées**. Pour satisfaire aux exigences de la loi n°2005-102, une commission intercommunale d'accessibilité a été créée par le SAN en vue de réaliser le diagnostic ainsi que le plan de mise en accessibilité du bâti et de la chaîne de déplacement. Cette étude doit néanmoins être suivie par des commissions communales. Pour Coupvray, sa composition sera identique à celle de la commission Travaux.

* **Déchets verts** : Mise en place d'un tarif sacs déchets verts (5€ à partir du 3ème paquet de 25 sacs) et participation communale à l'acquisition de composteurs individuels.

* Régularisations comptables de fin d'exercice (commission des finances du 25 novembre).

* Décision d'instituer, comme décrit dans le Code de l'urbanisme, une participation pour non réalisation d'aires de stationnement lors de créations de logements.

* **Contrat Régional** : Modification de l'échéancier prévisionnel en raison de l'état de la structure du bâtiment sud

de la Ferme et des besoins de locaux.

* Accord pour signature d'une convention avec l'association « Double croche » dans le but d'enseigner la musique à Coupvray

* **Affaires diverses** :

* Accord pour l'acquisition d'une parcelle de terrain contigüe au Parc des sports qui permettra la réalisation d'une voie d'accès supplémentaire ainsi qu'une zone de stationnement (5 488 m² au prix de 5 488 €)

* Election de Thierry CERRI comme 6ème adjoint en remplacement de Jean-Yves AERDEMAN, démissionnaire.

* Désignation de Jean-Claude STYLE comme représentant du Conseil municipal au sein du Comité des fêtes ; Jean-Yves AERDEMAN en reste néanmoins membre bénévole.

L'intégralité des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site internet www.coupvray.fr

TV : PASSAGE AU TOUT NUMÉRIQUE

A partir du 8 Mars, la diffusion de toutes les chaînes en analogique cessera. Vérifiez bien que vous êtes prêts à recevoir la TNT (Télévision Numérique Terrestre) : antenne, adaptateur TNT ou TV récente avec TNT intégrée.

Rappelons que la TNT est disponible gratuitement sur le câble depuis cet été.

Le SAN du Val d'Europe et vous

Aménagement et Urbanisme :

Disney vient de notifier à l'Etat son intention de lancer la 4^{ème} phase d'aménagement des terrains sur lesquels il dispose de droits. Le SAN a pris acte de cette décision, qui ouvre une phase de concertation, et rappelé à l'Etat que le rythme ne pourra excéder 500 logements par an sur les 5 communes (zones en et hors Disney), au regard des capacités de mise en place des équipements publics. Et notamment un plafond global de 800 logements sur Coupvray, au lieu des 1200 proposés en secteur Disney.

Par ailleurs, d'autres dimensions doivent être prises en compte pour l'équilibre de notre territoire intercommunal (continuité des trames vertes, renforcement des Transports en commun, création d'un réseau local de transport en site propre, équilibre habitat-

emploi, qualité de la future couture urbaine entre le nord et le sud 934 etc.)

Travaux du SAN :

-Le bassin n°1, situé entre la RD 934 et le boulevard circulaire, est en réfection ; la digue actuellement en construction permettra d'isoler une partie du bassin, de retravailler les berges, et de créer une roselière. Le prochain bassin à créer (n°23a), de 10 ha, sera situé dans le bas de Coupvray.

-Les travaux de réfection du réseau d'eaux usées (remonter les eaux sur le plateau du Val d'Europe et supprimer la station d'épuration communale) suivent leur cours. La 2e tranche a démarré et la fin des travaux est prévue pour juin 2011.

Emploi : Le prochain Forum Emploi

du Val d'Europe aura lieu le Mercredi 27 Avril 2011 à l'ancienne jardinerie Delbard. Cette importante manifestation, qui permet la rencontre employeurs-organismes de formation-personnes en recherche d'emploi ou de qualification, est ouverte à tous.

Transports : Il est important que nos communes soient desservies par un réseau de transport en commun sûr, pratique et fiable. Il y a encore beaucoup à faire sur les fréquences et le cadencement. Rappelons par ailleurs qu'une fiche permettant de signaler les dysfonctionnements dans les bus est disponible sur internet (site de la Mairie et du SAN) ; signaler un problème devient simple comme un mail, et contribue à l'amélioration progressive du réseau. Une version papier est disponible en Mairie.

Nicolas RENAUDIN

Extraits du discours de Martine DOGIT

Voici venue la période des vœux de fin d'année qui est pour les élus l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'annoncer les grands projets de l'année suivante et cette année 2010 aura été, comme les autres, riche en actions diverses et variées. Prolongement de l'année du Bicentenaire, notre coopération avec l'Ambassade d'Egypte nous a permis d'organiser un concours d'Art graphique pour les enfants du CM2 à la 3ème. Parmi la trentaine de participants, onze ont gagné une croisière sur le Nil, effectuée au mois de mai. Une exposition, organisée au mois de mars, présentait les réalisations des candidats avec une très belle sélection de dessins d'enfants égyptiens. Nous avons pu également y admirer des calligraphies d'artistes égyptiens. Le Ministère de la Culture d'Egypte nous avait fait l'honneur exceptionnel de nous prêter ces tableaux et je tiens à les en remercier encore une fois.

Egalement commencée dans le courant de l'année 2009, la fresque de l'école maternelle a été inaugurée en juin. Il s'agissait de faire réaliser aux enfants une fresque tactile représentant le village. Aidés d'une plasticienne, les enfants et leurs enseignants ont passé de longues heures de modelage et de peinture et avec l'aide des services techniques, la fresque a pu être posée. Je précise au passage qu'elle mesure 5,90 m sur 2,35 m ce qui en fait, vous en conviendrez une œuvre imposante !

L'an dernier je commençais ce discours en vous annonçant que nous avions reçu le 1er prix du concours départemental des Villes et Villages fleuris. Et bien cette année je vous annonce que nous avons obtenu la 1ère fleur au concours régional des villes et villages fleuris et le panneau sera mis très prochainement à l'entrée du village. J'en profite pour remercier nos services techniques pour l'excellent travail qu'ils ont effectué, tant pour la décoration et le fleurissement que pour l'entretien de la commune, vous avez d'ailleurs, comme tous les ans un exemple de leurs talents sous les yeux.

Notre police municipale vient d'intégrer ses nouveaux locaux, plus grands, au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère. Ils continuent à travailler en étroite collaboration avec le commissariat de Chessey. Ils ont organisé, fin novembre un stage de remise à niveau du permis de conduire pour les plus âgés d'entre nous qui a fait l'unanimité des participants. D'autres stages devraient être programmés prochainement. La commission circulation, dont ils font partie, a commencé à mettre en place, progressivement, un certain nombre de mesures visant à sécuriser la circulation des véhicules et des piétons. Notons parmi ces mesures la mise en sens unique de la rue de Lesches-La Romaine avec bientôt un stationnement d'un seul côté sur la voie, le stationnement alterné sur la partie de la rue du Pont de Try partagée avec Lesches, avec là aussi stationnement sur la chaussée, et enfin l'interdiction de s'arrêter le long de la contre allée de la zone de l'Aulnoye ce qui gênait le stationnement normal.

Et ce n'est qu'un début. Les autres voies de la commune seront concernées, au fur et à mesure des travaux engagés afin que les piétons puissent marcher en toute sécurité sur les trottoirs. C'est vrai qu'à notre époque où chacun fait preuve d'un grand égoïsme dès qu'il est un tant soit peu gêné, ces mesures et la sanction qui en découle parfois sous forme de PV mettent en colère un certain nombre d'entre nous. Mais n'oublions pas que nous ne sommes pas propriétaires du trottoir et que nous n'avons pas à encombrer la voie publique de nos véhicules que nous sommes sensés garer dans nos propriétés. De même, plutôt que de

se garer au plus près de notre destination, en parfaite illégalité, garons nous un peu plus loin, les quelques mètres que nous ferons à pied seront bénéfiques pour notre santé.

J'en viens tout naturellement au chapitre des travaux qui perturbent Coupvray depuis un certain temps. J'en profite pour rassurer les nouveaux habitants qui sont parmi nous ce soir et que je salue au passage : ce n'est pas comme ça tous les jours, et 2011 devrait être plus calme. Les travaux rue des Marais sont terminés et les piétons peuvent circuler en toute sécurité. Ceux de la chaîne de l'eau se poursuivent maintenant sur le plateau. Il reste à mettre les pompes en place et à enlever la station d'épuration, ce qui permettra par la suite la création des bassins. Il reste aussi des travaux dans certaines rues dans le cadre du contrat triennal de voirie. Enfin, le chantier de construction des nouveaux logements dans le centre bourg doit commencer en septembre et nous aurons aussi probablement l'extension du parking du parc des sports côté piscine.

Depuis le mois de juillet, le parc du château est ouvert au public le mercredi et les week-ends. La partie qui descend vers la place de la mairie reste fermée pour l'instant car elle présente des dangers. Nous avons le projet de déplacer le parcours de santé du bois de Coupvray dans les allées du parc pour lui donner une attractivité supplémentaire. Un circuit de BMX pour les enfants sera mis en place, dès le printemps dans l'actuel parcours de santé.

Puisque nous parlons sport, je voudrais remercier les associations pour leur contribution à la vie de la commune et pour l'implication de leurs bénévoles. Le conseil municipal est très attentif aux activités des associations cupressiennes qu'il entend bien soutenir et nous avons d'ailleurs reconduit cette année les bons de réduction de 10 € pour les cupressiens s'inscrivant dans une association dont le siège social est à Coupvray.

Notre Conseil Municipal des Enfants a repris ses activités dès la rentrée avec des élections complémentaires et l'élection du nouveau maire, Corentin Besana. L'an dernier, le conseil avait choisi de mettre en place trois commissions : sport, environnement et inter-génération. La première avait travaillé sur le projet d'un espace multisports, près du parc de l'Harmonie, en remplacement de celui qui se trouvait dans la zone de l'Aulnoye. Ce projet est en cours d'étude au SAN et devrait voir le jour très prochainement. La deuxième commission, sur l'environnement avait étudié la mise en place de poubelles pour ramasser les déjections canines. C'est chose faite et elles sont installées, près de l'école, sur la place de la Forge et dans le parc de l'Harmonie. Et enfin pour la troisième, un concours de pétanque inter-génération a été mis en place pendant la kermesse/brocante. Il reste encore beaucoup de choses à faire mais le nouveau conseil municipal ne manque pas d'idées. Tous nos vœux de réussite pour leurs futurs projets.

Nous avons également accueilli des services du SAN sur la commune, comme les ateliers de la famille du Centre Social Intercommunal, dans la salle de la forge, le 2ème mercredi du mois pour un atelier « cuisine du monde » et le 4ème pour un atelier « jeux en folie ». Ces moments conviviaux permettent de rencontrer d'autres familles et d'échanger des idées et des savoirs. Nous accueillons également le Relais Assistantes Maternelles Intercommunal un vendredi sur deux pour des ateliers dédiés aux assistantes maternelles cupressiennes, sur inscription. Bien entendu, notre collaboration avec le SAN ne s'arrête pas là et je tiens à remercier tout particulièrement les techniciens de l'inter-

communalité pour leur aide et leur présence lors des nombreuses réunions organisées au SAN ou en commune pour l'étude de la médiathèque qui devrait être livrée en 2013, l'élaboration du PLU, l'étude de la réhabilitation du centre bourg etc... Leurs compétences nous permettent d'y voir plus clair et de donner à nos projets toutes leurs chances de réussite. Bien sûr je n'oublie pas non plus le personnel administratif de la commune, là aussi très disponible.

Notre tâche est importante et elle croît de jour en jour, mais j'ai la chance d'avoir une équipe sur laquelle je peux compter et qui n'hésite pas à donner de son temps pour réfléchir et mettre en place les différents projets. C'est le domaine de l'urbanisme qui demande actuellement le plus de forces vives. Les travaux d'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme qui remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols sont en cours ; nous en sommes au stade de la finalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Nous entendons mener à bien ce travail en toute sérénité et dans le respect des règles de procédure en vigueur, sans brûler les étapes comme certains sembleraient le souhaiter. Ce document d'urbanisme revêt une très grande importance dans la mesure où il encadre les développements de la commune suivant la volonté des élus et en compatibilité avec les impératifs de l'Etat.

Notre stratégie globale d'aménagement est maintenant arrêtée et partagée par tous les conseillers municipaux. Ses principaux éléments ont été repris dans le Projet d'Intérêt Général, sauf le nombre de logements à créer et nous nous retrouvons donc en désaccord avec l'Etat qui souhaite 2 400 logements nouveaux là où nous avions fixé la barre maximum à 1 600. Après négociation, nous avons obtenu qu'une fourchette de 800 à 1 200 logements pour les parties nord et sud de la 934 soit inscrite dans le document, mais nous resterons fermes sur la partie basse de cette fourchette, aidés par le SAN qui nous a apporté son soutien. Comme vous le savez, la société Disney vient de lancer la phase IV de développement qui concerne entre autres Coupvray, au sud de la D934. Dans sa lettre d'intention elle annonce une programmation de 1 600 logements pour cette seule partie sud. Nous avons immédiatement réagi en exprimant notre désaccord quant au nombre et en réaffirmant le principe incontournable de considérer le territoire de notre commune dans sa globalité afin d'envisager un développement qui permette de maintenir une unité urbaine entre le bourg existant et les futurs développements.

Autre élément incontournable, le lancement d'études sur les transports concernant la liaison nécessaire Nord/Sud de la partie Est de la commune, la transformation de la 934 en boulevard urbain, et la requalification d'un certain nombre de voies communales avec une attention toute particulière pour les liaisons douces à savoir piétonnes et cyclables. Enfin le rythme de développement devra obligatoirement s'adapter à la capacité du SAN à financer les équipements publics et à celle de la commune à gérer ces équipements.

Vous l'aurez compris, 2011 sera l'année d'intenses négociations et je peux vous assurer que les élus de Coupvray, avec l'appui du SAN, mettront tout en œuvre pour éviter la construction d'un Coupvray bis et pour maintenir le cadre de vie de qualité auquel nous sommes tous très attachés. En attendant, il me reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne et très dynamique année 2011.

L'intégralité du discours est disponible sur le site communal



Sur la tourelle du parc du château, à l'entrée Sud du village, la banderole du Bicentenaire de la naissance de Louis Braille a été remplacée par une inscription permanente.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le mardi 30 Novembre, les élèves de l'école primaire ont voté pour le renouvellement de quatre conseillers du Conseil municipal des enfants, les anciens élus du CM2 étant maintenant au collège. Les neuf candidats étaient du CE2. Ont été élus:

- * Marie MANDIN : 127 voix
- * Léo MILO HEURTEAUX : 124 voix
- * Adrien PELFRESNE : 108 voix
- * Axel CHARMEAU : 100 voix



Samedi 4 décembre, le CME s'est réuni dans la salle du Conseil de la mairie et a élu le nouveau maire. Il s'agit de Corentin BESANA qui a obtenu 4 voix contre 3 à Morgan MAREVA. Benjamin GROU a donc passé les pouvoirs et l'écharpe tricolore à son successeur. Les nouveaux sont arrivés avec plein de bonnes idées qu'ils pourront présenter dans les commissions de travail. Véronique Evrard, qui est déléguée à la jeunesse et l'enseignement, sera leur conseillère.

Rappelons que les projets de l'année dernière ont été réalisés ou en passe de l'être : canisettes pour chiens, rencontres intergénérationnelles et aménagement d'une aire multisports qui sera bientôt installée près du cimetière.

Bloc-notes

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Si votre enfant est né en 2008, vous devez effectuer son inscription en mairie de COUPVRAY avant le 31 janvier 2011.

Il faut vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant, d'un certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité, de votre numéro d'allocataire CAF et de 4 photos.



NEIGES DE DÉCEMBRE

Grande mobilisation des Services techniques lors des épisodes neigeux de Décembre



PREVENIR L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

A cette époque où les appareils de chauffage sont davantage sollicités, il faut être encore plus vigilant face à ce gaz invisible, inodore, toxique et mortel responsable de 6000 intoxications et 300 décès par an en France.

Il résulte d'une mauvaise combustion quelle que soit la source d'énergie (appareils mal entretenus, mauvaise aération du logement, fumées mal évacuées). Si vous avez des maux de tête, des nausées, pensez au monoxyde de carbone. En cas de suspicion, aérez et évacuez les locaux, appelez les services de secours.

Le Petit Journal de Coupvray : tirage 1000 exemplaires. Directrice de rédaction : Martine DOGIT.

Imprimerie PIERLOT, 3 rue du Bois Carré, 77144 MONTEVRAIN. Tél : 01.64.30.15.25